

Commune de Trignac

**Département**  
Loire-Atlantique  
**Arrondissement**  
Saint-Nazaire  
**Canton**  
Saint-Nazaire 2

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 25 juin 2025

**DEL\_20250625\_31**

Nombre de Conseillers  
En exercice  
De présents  
De votants

**29**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin,  
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Inscription de nom  
de victimes oubliées  
en opérations  
extérieures**

**Etaient présents :**

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE  
Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER - Hervé MORICE  
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Denis ROULAND  
Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT - Magali MACE  
Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER - Yannick BEAUVAIS  
Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO - Françoise HAFFRAY  
Didier NOUZILLEAU

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

**26 juin 2025**

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Marjorie GARCIA a donné son pouvoir à Stéphanie BURNEL
- David PELON a donné son pouvoir à Didier NOUZILLEAU
- Cécile NICOLAS a donné son pouvoir à Françoise HAFFRAY

Et que la convocation avait été faite le

**18 juin 2025**

**Absents :** Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

M. Eric MEIGNEN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé

La France honore la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la Nation. Cette reconnaissance se traduit notamment par l'inscription de leurs noms sur les monuments aux morts, devenus symboles de mémoire collective. Si les guerres mondiales ont longtemps occupé une place centrale dans cette commémoration, il est essentiel aujourd'hui de rappeler que l'engagement des soldats français ne s'est pas arrêté à ces conflits. En effet, des soldats français sont tombés et tombent encore aujourd'hui au combat lors d'opérations extérieures (OPEX), menées au nom des valeurs de paix, de sécurité et de solidarité internationale. Porter le nom de ces morts pour la France, c'est non seulement reconnaître leur sacrifice, mais aussi affirmer notre devoir de mémoire envers ceux et celles qui défendent les idéaux de la République loin de nos frontières.

Il est apparu que le nom d'un soldat tombé en opération extérieure avait été jusqu'à présent oublié et n'a pas été inscrit sur un monument aux morts. Des recherches approfondies dans les registres d'état-civil et sur les sites officiels des anciens combattants ont permis de le lier à notre commune. Honorer sa mémoire, c'est affirmer et garantir que personne ne soit oubliée. C'est une démarche importante pour la cohésion sociale, pour la reconnaissance de la souffrance et du sacrifice, et pour transmettre aux générations futures le message de paix et de solidarité.

Une nouvelle plaque sera nécessaire pour apposer le nom de personne décédée lors d'opérations extérieures. La liste de nom proposé est la suivante :

Nom	Prénom	Date du Décès	Lieu Décès
BLANCHAIS	Aristide	02/08/1925	Djebel Druze (Syrie)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission administration générale en date du 2 juin 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

**Article 1 :** d'autoriser l'inscription du nom de la victime Morte pour la France lors d'opérations extérieures sur une plaque commémorative.

**Article 2 :** Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :  
Envoyé en préfecture le 27/06/2025  
Reçu par M. le Sous-Préfet le :  
Retour en Mairie le :  
Publié le :  
Publié ou affiché le :  
ID : 044-214402109-20250625-DEL\_20250625\_31-DE